

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective



26/05/2014

Alexandra FRANCOIS

## **BENCHMARK INTERNATIONAL DE PLANS ET INITIATIVES NATIONAUX EN MATIERE DE RSE**

### **A retenir en complément du tableau comparatif en annexe:**

- **Les Principes Ruggie (en particulier le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> Pilier) sont une source d'inspiration primordiale des plans d'actions nationaux des états membres de l'OCDE et de l'Union Européenne.**
- **Les Plans nationaux révèlent un degré de maturité variable pour l'exercice imposé par l'Union Européenne.**
  - **Si le Plan national du Royaume-Uni se contente d'engagements généraux, les Plans nationaux Suédois, Danois et Italiens prétendent à l'exhaustivité en matière d'initiatives RSE et de déclinaison des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Piliers des UNGP, et examinent la question de la chaîne de valeur dans son acception intra- et extra-territoriale.**
- **De nombreuses initiatives nationales législatives, réglementaires, organisationnelles veillent à l'application effective des principes Ruggie au sein du territoire national et de la chaîne d'approvisionnement, et forment un maillage dont le Plan français pourrait s'inspirer.**

# 1. Benchmark des pays dotés d'un Plan d'action

## DANEMARK

### ➤ Vision de la RSE et principaux acteurs

Politique d'intégration aux initiatives internationales comme le Pacte mondial de l'ONU et les Principes sur l'Investissement responsable de l'ONU.

### ➤ Type de mesures

- Support pour la maturation des initiatives, notamment l'Initiative danoise pour un commerce éthique.

- Mesures contraignantes : reporting non-financier.

- Mesures incitatives : exemption en cas d'initiatives

- Créations d'institutions telles que l'Institution Danoise de Médiation et de Traitement des Plaintes (*Danish Mediation and Complaint Handling Institution*) et le Mécanisme danois de médiation et de Plainte pour une conduite des affaires responsables (*Mediation and Grievance Mechanism for Responsible Business Conduct*).

- Publication de plan d'action en matière de RSE, avec en 2012, le plan intitulé « Une croissance responsable 2012-2015 »

- Création d'un « Partenariat pour les achats publics verts » qui établit des objectifs d'achats obligatoires pour les municipalités engagées dans la démarche. Ces dernières doivent, de plus, atteindre des objectifs spécifiques d'achats, détenir une politique d'achat dans laquelle les aspects environnementaux jouent un rôle important, et publier une politique d'achat sur leur site officiel.

### ➤ Principales mesures sur la chaîne de valeur

**Particularité de l'approche danoise : la création d'une variété d'outils d'auto-évaluation basés sur les normes promues par des initiatives internationales et utilisés par la Suède et la Finlande.**

Le *CSR Compass* (2005) est un outil d'auto-évaluation et de soutien des politiques de RSE des entreprises danoises, avec une attention particulière pour les PME et les entreprises œuvrant à l'international.

Le *Global Assessment Tool* (2010) et le *Human Rights Compliance Assessment 2.0* (2010) permettent d'évaluer la conformité des pratiques d'une entreprise avec le Pacte mondial de l'ONU et les Principes de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'Homme.

**Le Portail sur les risques, de l'Institut danois pour les droits de l'Homme (2010) vise à identifier et à gérer les risques liés aux droits humains dans les pays où une entreprise est active ou entretient des liens avec des fournisseurs.**

Le *GoCSR* est une initiative similaire se concentrant uniquement sur le domaine du textile.

Rédaction d'un Plan National d'action Danois- Mise en œuvre des Principes Directeurs des NU sur les Droits de l'Homme et les entreprises. Le Plan est structuré autour des 3 Piliers et pour chaque Pilier est construit de la façon suivante :

- La partie 1 résume brièvement le principe des UNGP suivis par le gouvernement Danois,
- La partie 2 traite des recommandations émises par le Conseil Danois à la RSE,
- La partie 3 traite des initiatives qui ont été mises en œuvre par le gouvernement Danois,
- Et La partie 4 traite des actions prévues.
- Premier Pilier : le devoir des Etats de protéger les droits de l'Homme
  - Recommandations du Conseil de la RSE sur le devoir de protéger des Etats :
    - Etendre le reporting extra-financier obligatoire pour inclure un reporting relatif aux droits de l'Homme ;
    - Encourager les achats publics responsables en recourant à des fournisseurs appliquant le devoir de vigilance sur les droits de l'homme
    - Favoriser le devoir de vigilance au sein des entreprises et administrations publiques.
  - Actions entreprises par le gouvernement:
    - S'assurer de la cohérence des politiques gouvernementales,
    - **Développer des attentes claires envers les entreprises, en accompagnant particulièrement celles qui travaillent au sein des marchés émergents,**
    - Réévaluation de la législation danoise au regard des conséquences sur les droits de l'Homme (adhésion à l'OCDE, développement d'une stratégie pour la coopération danoise au développement « *A Right to a Better Life* »),
    - Protection des droits de l'Homme au sein du monde de l'entreprise dans la législation Danoise (le *Working Environment Act*- 2005 et le *Work of Young Persons*- 2005 mettent en œuvre la Directive européenne de 1994 sur la protection des jeunes travailleurs)
    - **Reporting obligatoire sur les droits de l'Homme pour les entreprises détenues par l'Etat, suivi d'une obligation de rejoindre le Global Compact.**
    - Promotion des droits de l'Homme au sein des transactions commerciales
    - Fournir des principes directeurs sur la façon de respecter les droits de l'Homme

- Promotion de la transparence au travers du Groupe des Amis du Paragraphe 47
- Actions planifiées par le gouvernement :
  - Afin d'accroître les réflexions autour de la dimension extraterritoriale de sa législation, le gouvernement danois met en place un groupe de travail afin qu'il établisse un benchmark des actions entreprises dans ce domaine par les autres pays. Il examinera aussi le besoin en matière de poursuites judiciaires suite aux graves abus relatifs aux droits de l'Homme.
  - Promotion de la RSE au sein du secteur public
  - Accroître l'utilisation des clauses sociales dans les contrats publics.
- Deuxième Pilier : la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'Homme
  - Recommandations :
    - **Création d'un guide délivrant des principes directeurs pour une chaîne d'approvisionnement responsable.**
  - Actions entreprises par le gouvernement :
    - Le gouvernement Danois soutien les principes directeurs internationaux pour la RSE
    - Rédaction du Plan National d'action pour la RSE
    - Evaluation du reporting RSE pour une large liste d'entreprises.
    - Récompense pour le meilleur reporting extra-financier.
- Troisième Pilier : accès aux voies de recours
  - Recommandations relatives au recours juridictionnels : le Conseil recommande au Gouvernement danois de mettre en place une législation nationale efficace à l'encontre des atteintes aux droits de l'Homme particulièrement manifestes,
  - Recommandations en matière de recours non-juridictionnels : Le Danemark dispose d'instances non juridictionnelles comme les Conseil des Prud'hommes, les médiateurs nationaux... qui peuvent être saisis par tous en cas de litiges.

## ITALIE

### ➤ Vision de la RSE et principaux acteurs

- Ministère des Affaires Etrangères

- **Plan National d'action italien rédigé par une action interministérielle** (Ministères de l'Environnement ; de l'Economie et des Finances ; de l'Infrastructure et des transports ; de la Justice ; de l'Intérieur ; du travail et des Affaires sociales ; chargé de

l'Agriculture et de l'Alimentation et des Forest ; du Développement économique ; et L'Ecole nationale d'Administration).

- Soutien aux *UNGP* et aux Principes Directeurs de l'OCDE, aux 8 Conventions de l'OIT

➤ **Type de mesures**

- Plan National d'action contre le harcèlement et les violences faites aux femmes (2010-2013).

- Plan national d'action en faveur de l'environnement et de la santé.

- Plan National d'action en faveur des Femmes, de la Paix et de la Sécurité (2010-2013), défini en conformité avec la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des NU et récemment remis à jour.

- Première Stratégie nationale pour la Prévention et de Lutte contre la Discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle (2013-2015).

**- Plan d'action dans le secteur textile relatif à la mise en place et au respect d'une diligence raisonnable des entreprises et des principes directeurs de l'OCDE.**

- Plan d'Action pour une consommation environnementalement durable de l'administration publique (PAN GPP) qui a permis la mise en place en 2012 d'un Guide pour l'intégration des aspects sociaux dans les achats publics, soutenant un dialogue continu entre fournisseurs et contractants et la signature d'une Déclaration de conformité aux standards sociaux minimaux entre les contractants, et de Principes directeurs favorisant l'intégration de critères sociaux relatifs aux personnels handicapés dans les procédures d'achats publics.

➤ **Principales mesures sur la chaîne de valeur**

Les Fondations du Plan National d'action relatif aux Principes Directeurs des Nations Unis sur les entreprises et les droits de l'Homme

• Premier Pilier : Le Devoir des Etats de protéger les droits de l'Homme :

○ Les politiques agricoles :

▪ Les problèmes traités dans cette partie sont les conditions de travail dans l'agriculture (point 1), le renouvellement des générations et les politiques liées au genre (point 2), l'utilisation de la production agricole pour aider les populations pauvres (point 3) et le début d'une démarche de responsabilité sociale dans le management du secteur agricole (point 4).

▪ Point 1- **le marché du travail de l'agriculture explore les thématiques du travail des migrants** Indien, Pakistanais, Polonais, Albanais, caractérisé par sa saisonnalité et sa mobilité sectorielle forte, mais aussi une grande précarité des relations et conditions de travail et de longues heures de travaux pénibles. Sur ce point, le gouvernement italien a mis en place des actions en faveur de la reconnaissance des droits des travailleurs immigrés, du travail dissimulé et des liens mafieux. Ces actions prennent la forme d'enquêtes sur les dispositifs mafieux d'approvisionnement en main d'œuvre illégale, de formations des jeunes immigrants non

ressortissants de l'UE (Projet SOFIIA), de sondages notamment celui relatif à « l'emploi des migrants dans l'agriculture » inscrit à la Conférence des régions, de programmes cherchant à améliorer la sécurité et les conditions de vie au travail,

- Point 2 s'attache aux moyens de favoriser le renouvellement des générations et les politiques liées au genre au sein du monde agricole, notamment au travers de l'Observatoire pour l'Entrepreneuriat des Jeunes dans le secteur agricole (OIGA) ou de l'Observatoire National pour le Travail et l'Entrepreneuriat Féminin dans l'Agriculture (ONILFA).
  - Point 3- traite de l'utilisation de la production agricole pour aider les populations pauvres au travers des programmes européens, soutenus par l'Italie.
  - Point 4- explique le début d'une démarche de responsabilité sociale dans le management du secteur agricole, notamment au travers de séminaires, monographies, formations et conférence, et tout particulièrement au travers du site web créé ad hoc et relatif à la responsabilité sociale dans le système agricole et d'alimentation. Cette démarche est soutenue par les Principes Directeurs qui sont regroupés dans un volume intitulé *RSE quatre aires : Produit, Empreinte locale, Ressources humaines et Environnement*. Ce dernier présente des études de cas dont le but est de représenter la diversité des approches soutenues par les entreprises du secteur, de trouver des points communs dans l'adoption des pratiques de RSE et d'évaluer l'impact de la conduite des affaires.
- Les politiques en faveur de l'environnement et du développement durable
- **Droits de l'Homme et protection de l'environnement : Pour l'Italie, les politiques et régulations en faveur de la protection de l'environnement contribuent directement et indirectement au respect des droits de l'Homme par les entreprises.**
  - Environnement et monde des affaires : vers une économie verte qui est mise en place suite à la Déclaration Rio+20 et qui a abouti, au niveau national, à des Etats Généraux de l'Economie verte, à « une feuille de route par l'économie verte en Italie », à la création d'un Conseil national à l'Economie Verte et son document intitulé « Un New Deal vert pour l'Italie ».
  - Environnement et droit à la santé : le droit à la santé est reconnu par l'article 31-§1 de la Constitution italienne, aussi le Plan entend le défendre avec vivacité par des mesures visant à la régulation et au contrôle de l'air, de l'eau de la pollution terrestre aussi bien que des actions de dépollution des terres et des procédures de reconstruction. Le Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer soutient et promeut activement les différentes initiatives de l'UE telles que le Plan d'Action de l'Europe en faveur de la Santé et de l'Environnement et du *Children Environmental Health Action Plan for Europe*.

- La Convention Aarhus relative à l'accès à l'information, la participation publique au processus de décision et l'accès à la justice dans le domaine de l'Environnement demande aux gouvernements d'intervenir dans trois domaines: 1- garantir l'accès des citoyens à une information environnementale, 2- encourager la participation du public dans la prise de décision des actions en faveur de l'environnement, 3- étendre les conditions d'accès à la justice
    - Environnement et l'Agenda post-2015 des Nations Unies en faveur du Développement: Le contenu de l'Agenda inclut la mise à jour des OMD qui expirent en 2015 et la définition de nouveaux objectifs: les Objectifs du Développement Durable. Ce dernier devra être ratifié par le gouvernement Italien qui devra en faire la promotion auprès de toutes les parties prenantes, y compris les EMN.
  - Les politiques en faveur du travail et de l'égalité des chances
    - Les politiques en faveur du travail :
      - ✓ le gouvernement italien conduit de nombreux travaux en matière de politiques en faveur du travail, politiques sociales et l'égalité des chances, en lien direct avec les standards internationaux (et en tout premier lieux avec ceux de l'OIT), la Constitution et les lois régulant les relations de travail (Loi n° 68 du 12 mars 1999 sur le droit au travail des personnes handicapées; Loi n°104 du 5 février 1992 réglementant l'aide, l'intégration sociale et les droits des personnes handicapées).
      - ✓ Le travail des immigrés: l'Italie a ratifié les Convention 97 (1949) et 143 (1975) relatives au travail des immigrés.
      - ✓ Les minorités ethniques: le *Consolidated Act On Immigration* (Décret législatif n° 286/98) et ses articles 43 et 44. L'article 43 donne la définition des comportements et actes discriminatoires. Quant à l'article 44, il définit les voies de recours devant la cour criminelle en cas de dommages et établit qu'un recours collectif peut être porté par les syndicats de travailleurs, et dans ce cas, l'entreprise incriminée peut encourir des sanctions supplémentaires.
      - ✓ Droits des enfants, trafics d'êtres humains, travail forcé: le Plan rappelle les engagements de l'Italie, notamment à travers la ratification des Conventions de l'OIT, la mise en place de programmes d'aide médicale, de numéros verts, ses dispositifs législatifs Loi n° 146 du 16/03/2006 ratifiant le protocole des NU relatives à la prévention, la suppression et la punition du trafic d'êtres humains, et en particulier des femmes et des enfants, Loi n°228 de 2003, Loi 108 de 2010, Loi n° 172 de 2012, partenariat sur des projets européens avec la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et l'Espagne,

partenariat avec le Nigéria dans le cadre d'un projet financé par l'UE.

- Les politiques d'égalité des chances : rédaction d'un Code de l'Egalité des chances
  - ✓ L'article 46 du Code de l'égalité des chances oblige les entreprises, publiques ou privées, de plus de 100 salariés, à rédiger un rapport détaillé sur la situation du personnel. Ce document doit faire un point de situation précis en termes de genre, recrutement, formation, promotion, niveau d'emploi...En cas de retard injustifié de plus de 60 jours, la Direction Régionale du travail appliquera des sanctions administratives, qui peuvent aller jusque la suspension des aides nationales et régionales.
  - ✓ L'Italie a aussi ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées au travers de la Loi n° 18 du 03/03/2009 afin d'assurer aux personnes handicapées une pleine égalité sur le lieu de travail...
- Politiques relatives aux entreprises liées (*affiliated undertaking*) et aux opérateurs économiques des secteurs privatisés.
  - Les entreprises concessionnaires du service public ont montré leur intérêt aux démarches de RSE, notamment au travers de la multiplication des rapports de DD.
  - Mise en place de Charte des Services Publics qui permet de protéger le consommateur et les droits des usages du service public.
- Politiques adressées aux entreprises multinationales, aux investissements directs à l'étranger et au crédit d'exportation
  - Le Plan rappelle l'indispensable promotion des Principes Directeurs de l'OCDE pour une conduite responsable des affaires et le rôle du PCN.
    - ✓ Ce dernier doit se consacrer à la collaboration avec les agences travaillant à l'ouverture à l'international (SIMEST, SACE, INVITALIA et ACE) afin de promouvoir le respect des principes de la RSE au travers des entreprises italiennes investissant à l'étranger et en ciblant les agences publiques.
    - ✓ **Le PCN italien a, par ailleurs, conçu un guide adressé aux PME afin de les aider à adopter ou à être incluse, à la demande de plus grandes entreprises, dans la diligence raisonnable de leurs chaînes d'approvisionnement.** Des approches sectorielles ont par la suite été développées, par exemple le *Responsible Jewellery Council* (2012) ou dans la filière textile.
    - ✓ Enfin le PCN a demandé à l'Ecole Supérieure sainte Anne de Pise de rédiger une étude relative aux droits de l'homme et



la conduite des affaires « dont le but est d'analyser le contexte général italien à la lumière des UNGP, avec le double objectif d'émettre des recommandations à l'intention du Gouvernement et de fournir au monde des affaires un outil pratique leur permettant de mieux respecter les standards internationaux en matière de droit de l'Homme ».

- L'Italie rappelle qu'elle ne dispose pas de système contractuel pour les investissements à l'étranger mais que les entreprises étrangères investissant dans le pays doivent respecter les lois nationales. Le Plan rappelle l'attachement de l'Italie au respect des principes édictés par les NU, la Banque Mondiale (notamment les Standards de Performance des Entreprises de finance internationale et les Principes Directeurs en matière de Santé, d'Environnement et de Sécurité) et l'OIT. De la même façon, il rappelle que les agences de soutien aux crédits d'exportation et aux entreprises (SACE et SIMEST), mènent des évaluations relatives aux impacts sociaux et environnementaux en la matière avant de fournir un quelconque service financier.
- En matière de crédit à l'exportation, l'Italie rappelle son attachement aux engagements des pays membres de l'OCDE et son appartenance au sous-groupe en charge des droits de l'Homme, dont le but d'apporter son soutien au sous-groupe de l'OCDE en charge des crédits d'exportation sur toutes les questions relatives aux droits de l'Homme
- Les politiques d'achats publics
  - La question de la promotion des droits de l'Homme n'est pas spécifiquement l'objet des directives communautaires gouvernant les politiques d'achats publics mais sous-tend de nombreuses législations, comme le *Unified tax Compliance Certificate*, le Décret Présidentiel 207/100, art 4, 5 et 6, le Plan d'action pour une consommations responsable dans le l'administration publique (PAN GPP, 11/04/2008), les décrets ministériels introduisant des critères environnementaux et sociaux dans les contrats publics.
- La liberté de religion et de croyance est respectée par la Constitution de 1948 et est garantie, sur le lieu de travail, par de nombreuses lois (Loi 300/1970, Décret-Loi 286/1998, Décret-Loi 216/2003 et par l'Observatoire sur les politiques religieuses.
- Les politiques de formation de l'administration publique :
  - L'Ecole Nationale de l'Administration publique propose les formations suivantes en lien strict avec les Principes Directeurs des NU (UNGP) :
    - ✓ les contrats de l'administration publique, les perspectives en termes de management et de législation,
    - ✓ la transparence,
    - ✓ la prévention de la corruption et des risques institutionnels,

- ✓ les instruments de soutien à un équilibre vie privée- vie professionnelle en tant que levier au développement social des organisations,
  - ✓ religions et cultures de l'immigration en Italie et en Europe, comparaison entre le mythe et la réalité,
  - ✓ la lutte contre la toxicomanie.
- Troisième Pilier : accès aux voies de recours
- Les politiques d'accès aux voies de recours judiciaires des Etats:
    - **Le Plan explique les circonstances dans lesquels un déni de justice peut apparaître :**
      - ✓ Quand aucune loi locale ne permet de déterminer une obligation de rendre compte spécifique, dans la mesure où la responsabilité légale est distribuée parmi les membres du niveau supérieur d'un groupe,
      - ✓ Quand un demandeur fait l'objet d'un évident déni de justice dans un pays hôte et ne peut accéder à la Justice de l'Etat de la maison de mère.
      - ✓ Quand des groupes spécifiques –les mineurs et les immigrés clandestins- ne bénéficient pas du même niveau de protection légale de leurs droits de l'Homme que le reste de la population.
      - ✓ Et dans divers cas comme : des coûts de procédure trop élevés...
    - **Il traite aussi du management des prisons.**
  - Les politiques d'accès aux voies de recours non judiciaires des Etats
    - A noter que cette contribution provient du PCN italien et ne traite que de cette seule voie de recours.
    - Le PCN italien est organisé de la façon suivante :
      - ✓ Un Directeur Général du PCN, rôle endossé par le Directeur Général de la politique industrielle et de la Compétitivité du Ministère du développement économique (MiSE), qui est responsable de l'adoption des actes finaux du PCN dont il assure la représentation ;
      - ✓ Le Secrétariat du PCN, composé d'un chef de secrétariat et de divers fonctionnaires du MiSE, qui assure le management opérationnel du PCN, la distribution et le mise en procédure des requêtes qui sont soumises au PCN et prépare le programme de diffusion et de propagation des Principes Directeurs,
      - ✓ Le Comité du PCN, composé de représentant des ministères intéressés et des partenaires sociaux, investis de fonctions consultatives.

- ✓ **Dans sa contribution, le PCN insiste sur le fait que les entreprises italiennes sont invitées à respecter les Principes directeurs quel que soit le pays dans lequel elles exercent leur activité. Le PCN italien intervient auprès des entreprises exerçant ou non sur le territoire italien et se réserve le droit d'intervenir, avec des répercussions potentiellement importantes en ce qui concerne la délocalisation des activités de production et d'approvisionnement dans les pays non-membres. Le PCN italien précise aussi la possibilité d'une collaboration entre les différents PCN des pays membres.**

- **Conclusions :**

- Le rédacteur conclut qu'en Italie, un rôle de l'administration publique est en train d'apparaître au-devant de la scène : celui de promouvoir une relation vertueuse entre les bénéfices des entreprises et la protection des droits de l'Homme. Le Gouvernement croit que ce qui est en fait en faveur des droits de l'Homme est bon pour les entreprises et pour la reconnaissance du Pays à l'étranger et érige son Plan d'action en faveur des UNGP au rang d'ambition internationale qui lui permettra de redéfinir la valeur ajoutée de sa production.
- Les conclusions proposent des perspectives d'avenir, telle que la construction d'un programme d'action à l'intention des dirigeants, le développement du Plan autour des 3 Piliers du schéma conducteur des NU, la mise en place d'un guide de dialogue parties prenantes par l'Ecole Supérieure de Sainte Anne de Pise, la remise à plat d'un certain nombre de définitions et d'outils par une consultation publique plus large.

## **PAYS-BAS**

- **Vision de la RSE et principaux acteurs**

- *House of Representatives*
- *Netherlands Institute for Human Rights*

- **Type de mesures**

- Accord pour améliorer les conditions de travail dans les secteurs de l'agriculture et de l'horticulture.
- Création d'un Agenda Proactif relatif aux Principes Directeurs de l'OCDE.
- *CSR Risk Check* qui permet de compiler les informations relatives à une analyse des risques sociaux par pays.

- *Access Facility* a été créé en décembre 2012 dans l'optique de faire connaître et d'améliorer l'accès à un règlement efficace des conflits entre les entreprises et les communautés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une cour de justice.

- Soutien au mécanisme de plaintes relatives aux atteintes aux droits de l'Homme de SOMO.

- A l'été 2014, le gouvernement Danois espère avoir finalisé une analyse sectorielle des risques (*Sector Risk Analysis*) exhaustive, dont le but est d'identifier et d'atténuer de façon proactive les risques environnementaux et sociaux liées à la production. Au travers de cette analyse, le business Danois sera encouragé à examiner les questions de RSE au sein de leur secteur d'activité. L'analyse risques du secteur permettra aux compagnies de contribuer positivement à un développement positif des conditions de travail dans les pays dans lesquels ils opèrent, et ainsi d'ajouter de la valeur à leurs activités.

- le réseau RSE Pays-Bas (*MCO Netherlands*) est une plateforme d'entrepreneurs engagés ou désireux de s'engager dans la RSE. Ce réseau travaille à faciliter ces démarches en proposant des groupes de travail favorisant l'échange autour de bonnes pratiques, des remises sur les produits et services des entreprises ayant une démarche RSE...

### ➤ Principales mesures sur la chaîne de valeur

-*Le Plan national d'action sur les droits de l'Homme et la conduite des affaires* est un recensement relativement exhaustif des engagements Danois dans le domaine des droits de l'Homme. Il est construit autour d'un texte rédigé sous forme de chapitres, accompagnés de deux annexes particulièrement complètes consacrées au Pilier 1 et 3.

- Chapitre 1 : Introduction

- **Les Pays Bas encouragent les entreprises à respecter les droits de l'Homme. Le but est d'empêcher les entreprises de provoquer des abus aux droits de l'Homme directement ou au travers de leur chaîne de valeur. Le guide rappelle que les entreprises ont la responsabilité sociale d'appliquer les mêmes règles relatives aux droits de l'Homme aussi bien aux Pays Bas que dans les autres pays.**
- Rappel des Schémas Ruggie (3 piliers : protéger/respecter/remédier) qui sont la référence principale du plan d'action des PB.
- Rappel des conditions d'élaboration de ce plan d'action (GT interministériel)

- Chapitre 2 : Politique actuelle :

- **Dans sa politique relative à l'aide internationale et au commerce (*A World to Gain*), le gouvernement a insisté sur le fait que la responsabilité sociétale internationale des entreprises était un prérequis à un développement durable et inclusif. Les entreprises supportent une même responsabilité sociétale à l'égard de leur chaîne d'approvisionnement et doivent s'assurer d'un travail équitable au travers de conditions de travail satisfaisantes. Afin de prévenir les abus en termes de conditions de travail, de travail des enfants, d'environnement, de corruption et de droits de l'homme**

**dans leur chaîne d'approvisionnement, le gouvernement attend des entreprises qu'elles agissent en accord avec les Principes directeurs de l'OCDE autant que possible. Le gouvernement les tient responsable d'agir de la sorte.**

- La lettre intitulée *CSR Pays off* se concentre sur la promotion d'une responsabilité de respecter les droits de l'Homme des entreprises.
- La Lettre « Respect et Justice pour tous » (*Respect and Justice for all*) soutient l'importance d'intégrer les Principes Ruggie et pointe du doigt la responsabilité de l'ensemble des entreprises à les respecter. La crédibilité est un élément important de la politique hollandaise des droits de l'homme. L'Institut Hollandais des Droits de l'Homme peut surveiller si la législation pertinente être conforme avec les obligations hollandaises relatives aux droits de l'Homme. L'Institut surveille la politique générale, fournit des conseils indépendants et effectue des recherches sur les questions relatives aux droits de l'Homme.
- Chapitre 3 : Résultats des consultations et réponse du gouvernement
  - Consultation de 50 représentants de la communauté des entreprises, des organisations de la société civile et d'autres experts. Large consensus autour de l'intégration des Principes directeurs des Nations Unies mais les opinions sur les moyens d'intégration et les priorités diffèrent.
  - 5 points ont émergé des discussions. Les points 1 à 3 ont recueilli un large consensus mais les opinions diffèrent sur les points 4 et 5
    - 1- Un rôle actif pour le gouvernement
    - 2- Cohérence des politiques
    - 3- Clarifier la vigilance raisonnable
    - 4- Transparence et reporting
    - 5- Périmètre de recours
  - 1- Un rôle actif pour le gouvernement : les consultations font apparaître que le gouvernement devrait adopter une attitude plus proactive afin de remplir son devoir de protection. Les entreprises ont demandé avec insistance au gouvernement de jouer un rôle plus actif dans la construction d'un pied d'égalité international (*international level playing field*).
  - 2- Cohérence des politiques : Les consultations montrent que le gouvernement délivre parfois des messages contradictoires en termes de RSE. En matière de politique d'approvisionnement durable, les consultations ont mis en avant leur manque d'efficacité dans la mise en œuvre des critères sociaux et relatifs aux droits de l'Homme. Pour les consultés, le gouvernement doit, de plus, jouer un rôle particulièrement actif au niveau international, notamment au cours de sa Présidence de l'UE au premier semestre 2016. Enfin, le gouvernement doit insérer dans ses accords commerciaux et d'investissements des critères incitant aux respects des PD OCDE et des obligations de l'OIT d'éliminer le travail des enfants et le travail forcé.

- 3- Clarifier la vigilance raisonnable : **Les consultés ont rappelé que le devoir de vigilance est au cœur de la RSE.** Néanmoins, ils ont aussi insisté sur le fait qu'il est parfois mal pris en compte par les entreprises, du fait de son manque d'intelligibilité. **Le gouvernement a donc un rôle important à jouer en matière de délivrance de l'information et d'accompagnement, notamment au travers d'une analyse des risques effectuée par le *CSR Risk Check* ou au travers des données des ambassades.** Les consultations ont montré que le gouvernement doit appliquer le devoir de vigilance à ses propres activités. Malgré tous ces consensus, les consultés ne sont pas parvenus à trouver un accord autour de la législation nécessaire aux obligations des entreprises Hollandaises en matière de RSE.
- 4- Transparence et reporting : **pendant la consultation, de nombreux participants ont pointé le fait que les compagnies devaient être encouragées et/ou obligées à rendre compte de leurs politiques relatives aux droits de l'Homme et les résultats obtenus.** La transparence en matière de droits de l'Homme peut prendre la forme d'un dialogue avec les parties prenantes. Les PB poursuivent, par ailleurs, une politique active d'encouragement au reporting social au travers d'un benchmark, porté par le Ministre des Affaires économiques qui donne aux 500 plus grandes entreprises Hollandaises une notation en matière de transparence relative au DD et la RSE. Enfin, le gouvernement hollandais a décidé de ne pas réglementer en faveur de la création du *Production and Supply Chain Information Act*.
- 5- Périmètre de la réparation : **Les consultations ont montré que le gouvernement a un rôle majeur à jouer dans la création d'un « périmètre de la réparation » afin de mettre en œuvre le 3<sup>e</sup> Pilier des Principes de Ruggie, et d'informer le public à ce sujet. Il existe des mécanismes juridictionnels (la loi civile Hollandaise et article 6:162 du Code Civil) et non-juridictionnels (the National Contact Point (NCP)).**
- Chapitre 4 : point de situation des actions entreprises :
  - Cohérence des politiques :
    - Cours en *e-learning* afin d'apporter des informations fiables sur les liens entre les entreprises et les droits de l'homme.
    - Au titre de son évaluation 2014 des conditions sociales de la politique d'achats durables, le *Ministry of Interior and Kingdom Relations* examinera si les politiques générales suivent les PD OCDE et les UNGP et si les politiques du gouvernement sont appliquées par les autorités locales, municipales.
  - Clarifier la vigilance raisonnable
    - Introduction de cours relatifs au devoir de vigilance, aux UNGP et à l'importance des PD OCDE.
    - Soutien – parfois financier- aux entreprises

- Pourparlers avec le Global Compact NL sur les suites à donner à sa publication « *How to do Business with Respect for Human Rights* ».
- Investigation relative à la mise en œuvre par les entreprises Hollandaises de démarches de RSE, en accord avec les UNGP.
- Transparence et reporting
  - Encouragement par le gouvernement à développer la transparence, le dialogue avec les parties prenantes et le monitoring des accords négociés.
- Recours juridictionnels et non-juridictionnels
  - Le Conseil hollandais a émis des recommandations en termes de recours juridictionnels (devant les juridictions danoises de droit commun) et non-juridictionnels (devant le PCN dont la spécificité est expliquée et qui peut être saisi par tous, y compris par le Parlement). Le Plan précise, qu'en 2014, les Pays Bas et *Access Facility* organiseront conjointement une conférence sur les mécanismes judiciaires et non-judiciaires de plainte afin d'en améliorer l'efficacité et l'accessibilité.
  - **Les plaintes contre les entreprises portant atteintes aux droits de l'Homme peuvent être portées devant le PCN ou devant toutes les juridictions hollandaises de droit commun. Enfin, si besoin, le gouvernement saisira le PCN hollandais sur des questions sectorielles de RSE.**

## ROYAUME UNI

### ➤ Vision de la RSE et principaux acteurs

- *Department for International Development (DFID), Department for Business Innovation and Skills, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA).*

- Appui aux lignes directrices de l'OCDE et Pacte Mondial de l'ONU.

### ➤ Type de mesures

- Partenariat : Appui financier aux initiatives internationales.

- Support : Appui à des agences de normalisation et au développement de certification.

- Mesures contraignantes : reporting obligatoire mais limitée.

### ➤ Principales mesures sur la chaîne de valeur

- Le *Department for International Development (DFID)* soutient plusieurs initiatives relatives aux chaînes d'approvisionnement. Il finance l'initiative *Responsible and Accountable Garment Sector (RAGS)*, un fonds destiné à améliorer les conditions de

travail dans le secteur de la manufacture de vêtement. RAGS recourt à des indicateurs de travail tel que développé par l'OIT pour évaluer le progrès et l'impact des projets commandités. Le DFID finance aussi l'*Ethical trading Initiative* et fait la promotion du pacte Mondial de l'ONU.

- Le Royaume Uni contribue à la promotion des lignes Directrices de l'OCDE avec la mise sur pied d'un PCN au sein du *Department for Business Innovation and Skills*.

- Dans le *Sustainable Procurement National Action Plan* (2006), le *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (DEFRA) laisse une place importante aux questions sociales avec plusieurs références aux instruments de l'OIT.

**- Le RU a publié en septembre 2013 un guide intitulé « Bonnes pratiques : Mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ».** Ce guide constitue un plan national de mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies qui « incarne (leur) détermination à protéger les droits de l'homme, en aidant les entreprises britanniques à comprendre et à gérer ces droits ». Ce plan d'action semble se limiter aux entreprises commerciales domiciliées au RU (et donc celles qui n'y sont pas domiciliées sortent du scope). **C'est un guide relativement succinct, qui présente les engagements généraux du Royaume Uni.**

- Dans le domaine des obligations de l'Etat en matière de protection des droits de l'Homme,
  - le Plan fait référence à plusieurs instruments internes « destinés à mobiliser différents aspects d'un bon comportement d'entreprise et de respect des droits de l'homme ». Il cite notamment la loi anti-corruption (*UK Bribery Act*) en vertu de laquelle les sociétés britanniques sont désormais responsables au Royaume Uni des actes de corruption commis dans n'importe quel endroit du monde ; la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux du travail et les 8 Conventions fondamentales de l'OIT ; les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ; l'article 172 de la *Companies Act 2006* qui établit que « les dirigeants d'entreprise (...) sont tenus de réfléchir aux questions qui pourraient avoir des incidences sur la réussite (de l'entreprise), y compris les intérêts des employés de l'entreprise et les retombées pour les communautés locales des activités de l'entreprise ».
  - Les mesures prises sont les suivantes :
    - le RU a obtenu le soutien du G8 pour l'investissement commercial responsable en Birmanie et financé un centre de ressources à Rangoon, dans le but de sensibiliser les nouveaux investisseurs au sujet de l'importance d'une conduite des affaires conforme aux droits de l'homme en Birmanie, sur la base des UNGP.
    - Le RU s'engage à ce que les marchés publics prennent en compte les questions liées aux droits de l'homme (avec des clauses d'exclusion). Enfin, le RU a négocié et accepté les Approches communes adoptées par l'OCDE en 2012, y compris l'exigence stipulant que les agences de crédit à l'exportation (ACE) tiennent compte des conséquences potentielles sur l'environnement et sur les droits de l'homme.



- Le RU a participé à l'élaboration du Code de conduite international des prestataires privés de service de sécurité (ICOC), signé par 659 entreprises.
    - Le RU apporte un soutien à la mise en œuvre de l'Outil de l'OCDE de sensibilisation au risque et un soutien financier au Pacte Mondial des Nations Unies.
  - Le RU a planifié d'autres mesures telles que :
    - Le développement de partenariat avec d'autres pays cherchant à mettre en œuvre les UNGP (ex : Colombie),
    - Le développement de la certification,
    - Le renforcement du partenariat avec les entreprises affiliées aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.
    - Le renforcement du soutien européen envers les UNGP et demande accrue d'élaboration d'un Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'Homme et de la démocratie.
- Dans le domaine de la responsabilité des entreprises du RU concernant le respect des droits de l'homme,
  - Le Plan national affiche son soutien pour les UNGP et expose les mesures prises en leur faveur :
    - La publication du plan d'action
    - Partenariat avec l'*Overseas Business Risk* (OBR) service pour qu'il fournisse à l'*UK Trade and Investment* des informations sur les droits de l'homme spécifique à chaque pays,
    - Actualisation de la *Business and Human Right Toolkit* qui est un guide d'orientations détaillé à l'intention des responsables officiels.
    - Financement d'une plateforme en ligne fournissant des orientations et des informations sur les UNGP.
  - Autres actions planifiées :
    - Utilisation du pouvoir réglementaire à destination des PME, associations professionnelles et groupement sectoriel d'entreprises pour élaborer des directives sur le développement des politiques et processus en matière de droits de l'homme, y compris le devoir de vigilance.
    - Favoriser le dialogue et les échanges de bonnes pratiques entre dirigeants d'entreprise, société civile et parlementaires.
- Dans le domaine de l'accès aux voies de recours en cas de violations des droits de l'homme résultant de l'activité d'une entreprise,
  - Mention du PCN britannique comme voie de recours,
  - Action visant à ce que le Gouvernement favorise l'accès aux voies de recours :
    - Activités de conseil sur les mécanismes de réclamation

- Activités de soutien par le biais du fonds pour le programme relatif à la démocratie et aux droits de l'homme du FCO
  - Action visant à ce que les entreprises favorisent l'accès aux voies de recours : encouragement des entreprises
- Mise en œuvre et poursuite de l'élaboration du plan d'action.

## **SUEDE**

### ➤ **Vision de la RSE et principaux acteurs**

Ministère des Affaires étrangères

Ministère des Finances

### ➤ **Type de mesures**

- Rémunération des cadres sénior dans les compagnies détenues par l'Etat

- En avril 2009, la Suède a introduit des principes directeurs en matière de rémunération des cadres Seniors :
  - Les cadres Senior ne devraient pas être payés sous la forme d'un salaire variable,
  - Ils devraient percevoir une pension de retraite qui soit basé sur une contribution définie et la part patronale ne doit pas dépasser 30% du salaire fixé. De plus, l'âge de bénéfice de la pension de retraite devrait être supérieur à 62 ans.
  - En cas de fin de contrat, aucune indemnité de départ ne devrait être payée pendant plus de 6 mois et après l'âge de 65 ans. Elle ne doit par ailleurs pas dépasser 18 mois de salaire. En cas de reprise d'activité, son montant doit être recalculé en fonction du nouveau salaire perçu.
  - Les entreprises publiques doivent rendre compte des rémunérations des cadres Senior au même titre que les entreprises cotées et les expliquer de la même façon que celles-ci. Un rapport séparé est, par ailleurs, exigé.

- Dans le cadre du Conseil nordique des ministres, la Suède, le Danemark, la Finlande, le Groenland et les Iles Féroes, ont adopté une stratégie commune sur la RSE en octobre 2012 afin de renforcer la compétitivité des entreprises nordiques dans le domaine du développement durable sur le long terme et renforcer la coopération nordique sur la RSE au niveau international. Trois domaines d'action y sont privilégiés : promouvoir l'application de principes et de normes reconnus à l'échelle internationale, être attentif aux risques et opportunités existants dans la chaîne globale des valeurs, améliorer les contenus des rapports et la communication des entreprises afin de répondre aux attentes des parties prenantes.

- La Suède a signé avec plusieurs pays un Mémoire d'entente visant une coopération plus structurée sur la RSE, par exemple l'accord bilatéral avec la Chine instituant un centre spécifique de la RSE rattaché à l'ambassade de Suède à Pékin.

➤ **Principales mesures sur la chaîne de valeur**

Le MAE de Suède a rédigé un plan RSE intitulé « L'entrepreneuriat durable, Une plateforme suédoise ». Ce plan est, en partie, formulé sous forme de questionnements.

➤ 1- qu'est- ce que l'entrepreneuriat durable ?

- L'entrepreneuriat durable est, pour le gouvernement suédois, le synonyme de RSE.
- **« Pour le gouvernement, l'entrepreneuriat durable est un principe global qui englobe les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement, la lutte contre la corruption, incluant à leur tour les principes d'égalité des sexes, de diversité et d'éthique des affaires ».**
- Ses fondements sont les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des EMN, le Pacte Mondial et les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme des Nations Unies.
- Le plan suédois établit une analyse des risques et du potentiel commercial au travers 7 domaines : la diversité, l'environnement, les droits de l'Homme, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption, les conditions de travail et l'égalité.
- **Pour le gouvernement suédois, l'entrepreneuriat durable :**
  - **Se décide au niveau *corporate*,**
  - **Passe par une identification des risques dans la chaîne de valeur et de l'identification de la responsabilité inhérente à ces risques,**
  - **Implique une diligence raisonnable et une transparence dans la communication sur les impacts positifs ou négatifs,**
  - **Exige un dialogue structuré entre les parties prenantes et une démarche structurée de progrès continu.**
- Les principes de la RSE, tels que ceux édictés dans le plan, sont à destination des entreprises opérant en Suède ou qui investissent.

➤ 2- Pourquoi l'entrepreneuriat durable est-il important ?

- Pour créer une communauté de valeurs, pour gérer les risques et opportunités liés au développement durable, parce que les entreprises sont à la base du développement économique et les Etats se doivent de les encourager.

➤ 3- Pourquoi l'entrepreneuriat durable est-il important pour le gouvernement suédois ?

- L'entrepreneuriat durable renforce aussi bien la compétitivité que la création de valeurs sur le long terme, et contribue à l'atteinte d'objectifs sociétaux.

- L'entrepreneuriat durable est une question d'image et d'engagement des entreprises et de l'Etat qui doit être à la fois catalyseur des initiatives et exemplaire en la matière.
- Principes directeurs et normes internationalement reconnus sur la RSE :
  - Le plan fait un point des engagements suédois aux initiatives d'organisations internationales : les principes directeurs de l'OCDE et le PCN<sup>1</sup>, le Pacte Mondial des Nations Unies auquel 143 entreprises suédoises et 100 réseaux locaux ou régionaux avaient adhéré en février 2013, les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme des Nations Unies, la déclaration de principes tripartite sur les EMN et la politique sociale de l'OIT.
  - Il fait aussi état des initiatives d'organisations privées que le gouvernement suédois entend promouvoir (le *Global Reporting initiatives* (y compris G4) et la norme ISO 26000) et des initiatives dans l'UE et les pays nordiques (la Stratégie de la Commission Européenne sur la RSE et la nouvelle directive européenne relative au reporting extra-financier, et la stratégie des pays nordiques sur la RSE, lancée en octobre 2012).
- Rôle de l'Etat en tant qu'acteur responsable :
  - Politique commerciale et promotion de l'exportation :
    - **Au travers du Conseil Suédois du Commerce et des Investissements, de la Commission suédoise de garantie du crédit à l'exportation, de la *Swedish Export Credit Corporation* (SEK), le gouvernement suédois entend promouvoir les principes et normes reconnus internationalement dont il exige que ces organismes observent le respect au cours de leurs opérations de financement de projet.**
    - De même, la Suède a signé avec plusieurs pays un Mémoire d'entente visant une coopération plus structurée sur la RSE, par exemple l'accord bilatéral avec la Chine instituant un centre spécifique de la RSE rattaché à l'ambassade de Suède à Pékin.
  - Entreprises publiques :
    - En ce qui concerne les 53 entreprises publiques possédées par la Suède, l'Etat a des exigences et des attentes spécifiques concernant l'entrepreneuriat durable, présentes également dans sa politique de gouvernance à l'égard des entreprises publiques dont les conseils d'administration doivent définir, fixer et rendre compte des objectifs de développement durable dans leur stratégie.
      - **En 2013, les conseils d'administration des 53 entreprises strictement publiques ont eu pour mission de fixer des objectifs de développement durable et de les intégrer à leur stratégie d'entreprise. Ces objectifs doivent avoir les caractéristiques suivantes : relever**

---

<sup>1</sup> Pour des informations plus détaillées, se référer au tableau en annexe

**des challenges, être clairs, globaux et peu nombreux, pertinents avec l'activité de l'entreprise et possibles à mettre en œuvre.**

- Durant l'été 2013, le Ministre des finances a initié et dirigé la publication d'un rapport sur les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies, ayant pour objectif de faciliter aux entreprises publiques leur application de la politique de l'Etat
    - Cette politique comporte aussi un volet égalité et diversité dont les conseils d'administration et les directions doivent être des modèles.
  - Innovation et entrepreneuriat social
    - L'Agence suédoise pour la croissance économique et régionale mène deux programmes dans le domaine de l'innovation sociale. Le premier, sur le développement coopératif (budget de 34 millions de couronnes), propose des conseils, des formations et des informations sur le démarrage et le développement d'entreprises sociales coopératives et intégrant des personnes en difficultés. Le second programme, relatif à l'entrepreneuriat social, comprend des actions de promotions de l'entrepreneuriat social et de développement d'innovations sociales.
  - Aide au développement : deux éléments doivent être intégrés à tout projet suédois d'aide au développement : les attentes et besoins des populations pauvres concernant le développement et la question des droits.
    - L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), au travers des *Drivers of Change*, soutient les organisations qui conduisent des changements dans le secteur privé dans des domaines tels que l'entrepreneuriat durable.
    - L'ASDI veille à la plus stricte application des normes et principes internationaux au sein des entreprises partenaires. Elle a, en outre, mis en place des principes d'action en faveur de la RSE et un système de diligence raisonnable, et a intégré le respect des droits de l'homme dans ses passations de marchés publics.
  - Marchés publics :
    - L'activité du Conseil suédois de gestion de l'environnement, qui est une entreprise publique, est principalement de promouvoir l'amélioration du travail sur les questions liées à l'environnement dans le secteur public et dans les entreprises, sur une base volontaire. Une de ses missions centrale est le développement et la gestion d'un système de marchés publics durable et professionnel, basé sur l'outil disponible en ligne pour les marchés publics durables (l'outil EKU) qui s'appelle désormais les Critères de marché public du Conseil suédois de gestion de l'environnement.
- Promotion de l'entrepreneuriat social :

- **Le Gouvernement rappelle la nécessité pour les entreprises suédoises d'intégrer les principes directeurs internationaux comme point de départ dans leur travail sur le développement durable.**
- Le Gouvernement suédois, par le biais de son MAE, a organisé en novembre 2013 une conférence nationale sur le thème de l'entrepreneuriat durable. Il prévoit dans cette conférence d'informer les entreprises et les autres parties prenantes sur l'importance et la valeur de travailler activement sur des questions liées aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et d'en faire la promotion.
- Droits de l'Homme :
  - **Le Plan précise que « c'est avant tout le devoir du gouvernement de chaque pays de s'assurer que les droits de l'homme sont respectés sur leur territoire, à travers un bon fonctionnement du système judiciaire, la législation l'enseignement, l'aide sociale et d'autres mesures. De même, toute l'administration publique et les tribunaux ont une responsabilité pour que les droits de l'homme ».**
  - Le gouvernement impose aux plus importants acteurs qui soutiennent, avec de deniers publics, l'internationalisation d'entreprises suédoises, d'attirer l'attention des entreprises sur les droits de l'homme et de suivre les principes et les recommandations les concernant, y compris les principes directeurs.
  - **Le Plan précise que « le gouvernement trouve important que toutes les entreprises suédoises respectent dans toutes leurs activités le droit international relatif aux droits de l'homme, y compris les conventions fondamentales de l'OIT sur le droit du travail. Il les encourage aussi à utiliser les principes directeurs des Nations Unies comme point de départ, étant une bonne base pour le travail sur les droits de l'homme ».**
- La **liberté sur l'internet** est une question importante pour le Gouvernement suédois, qui souhaite voir « **clarifier l'application des droits de l'homme également sur internet, et participer au renforcement du cadre de référence international en ce qui concerne les droits de l'homme, pour tous, partout, que l'on soit connecté ou pas** ». « **Dans la pratique, c'est aux gouvernements d'assurer le respects des droits de l'homme, et les entreprises sont tenues de respecter la loi dans les lieux où elles sont actives. Elles ont par conséquence une responsabilité morale pour que leurs actions ne portent pas atteinte aux droits de l'homme** (par exemple la liberté d'expression ou le droit à la vie privée).
- Conditions de travail et d'emploi : la garantie de bonnes conditions de travail et d'emploi passe par l'application des conventions fondamentales de l'OIT.
  - La Suède dispose de plusieurs moyens de vérifier les bonnes conditions de travail : l'Obudsman contre la discrimination (qui

agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits et des opportunités pour tous et qui exerce un droit de surveillance sur les employeurs afin qu'ils agissent activement pour une garantie des droits et des opportunités dans le monde du travail), la législation suédoise et l'Office suédois de l'environnement de travail et enfin, les partenaires sociaux.

○ Environnement :

- Le Plan rappelle que les répercussions sécuritaires des problèmes environnementaux attirent de plus en plus l'attention, par exemple le risque de conflits lié à l'accès à l'eau et aux matières premières.
- Il rappelle aussi que les entreprises et l'action gouvernementale jouent un rôle crucial pour atteindre les objectifs nationaux de qualité de l'environnement.
  - L'action gouvernementale se concrétise par l'élaboration d'un plan national pour une Suède sans émissions de CO2 en 2050, d'un plan d'action national pour un quotidien sans substances toxiques et la mise en œuvre d'un plan national suédois sur les déchets et du programme de prévention des déchets élaborés par l'Administration suédoise pour la protection de l'environnement.
  - Le gouvernement « estime important pour les entreprises suédoises d'utiliser les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations Unies comme outils de gestion des défis environnementaux ».
- Lutte contre la corruption :
  - La corruption est un phénomène mondial qui nuit à une bonne gouvernance et au développement économique, menace la légitimité de l'Etat de droit, diminue la confiance dans les institutions importantes et mène à une distribution inefficace des ressources.
  - La Suède a, dans ce cadre, ratifié, en 2007 la Convention des Nations Unies contre la corruption de 2003 ; en 1999, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales ; et en 2004, deux conventions du Conseil de l'Europe.
  - Enfin, la Suède a pris l'initiative d'un portail internet « *Business anti-corruption* », destiné à des entreprises à la recherche d'informations sur l'existence de corruption dans différents pays, des outils pour la diligence raisonnable.

○ Entrepreneuriat durable- conseils pratiques et outils :

- L'annexe rappelle les responsabilités de chacun : aux entreprises la responsabilité de réfléchir aux défis et risques auxquels elles sont

confrontés, au gouvernement la responsabilité de soutenir, d'encourager et d'informer les entreprises dans leurs démarches durables.

- L'annexe présente quelques outils à disposition des entreprises :
  - Le site [www.regeringen.se/csr](http://www.regeringen.se/csr) du MAE pour répondre aux questions ou problèmes des entreprises qui surgissent à l'étranger.
  - Le *Global Compass Self-Assessment Tool*: à destination aussi bien des PME que des grandes entreprises, de tous les secteurs, pour les aider à analyser leurs forces et faiblesses vis-à-vis des 10 principes du pacte Mondial sur les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
  - Les outils de l'Institut danois des droits de l'homme : *The Human Rights Compliance Assessment (HRCA)*, *The HRCA Quick Check* (version comprimée et gratuite du *HRCA*), *The China Business and Sustainability Check...*
  - Le *CSR Kompassen* et le *Klimatkompassen*.
  - Le *Business anti-corruption portal*.

## 2. Benchmark des initiatives internationales

### ALLEMAGNE

- Dans le Plan d'action allemand pour la RSE de 2010, le programme financé par le FSE intitulé « la RSE dans les PME » a été mis en place par le Ministre Fédéral du travail et des Affaires Sociales. Son but était d'intégrer la RSE dans un objectif stratégique à plus long-terme des PME, au travers de mesures de soutien taillées sur mesure.
  - Le projet établi par le ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales implique six ministères et profite déjà, en direct, à 75 PME, collectivités ou organismes de formation "labélisés" RSE au sein de projets régionaux. Indirectement, avec les projets collaboratifs, 2 000 entreprises dans tout le pays bénéficieront du programme fédéral *Gesellschaftliche Verantwortung im Mittelstand* (la RSE dans les PME), doté de 36 millions d'euros d'aides financières sur trois ans, dont 30 millions d'euros versés par le Fonds de solidarité européen. Les dossiers sélectionnés sur appels d'offres portent sur le développement des ressources humaines, la protection de l'environnement, mais aussi sur le financement de la croissance des PME.
  - Les actions encouragées dans les entreprises se rattachent à quatre



domaines stratégiques: qualité du travail, information des consommateurs, environnement, globalisation.

- Des *sustainable business angels* accompagneront pendant douze mois des créateurs d'entreprise sur la voie de la RSE. A terme, les PME qui auront bénéficié de ce coaching auront des avantages financiers, tels que des concours bancaires à taux bonifiés verts, normalement réservés aux entreprises longuement établies.
- Le programme « développement de l'employé au travers du volontariat » a pour vocation de compléter les qualifications des employés en développant leurs compétences non-formelles, au travers d'un engagement au sein de la société civile, dans le domaine de l'éducation, de l'environnement ou de la culture.

## AUTRICHE

- L'ONG autrichienne *Women's Solidarity* a mis en place une campagne de prise de conscience sur les conditions de travail des femmes, leurs droits et leurs besoins d'amélioration.
  - *Women's Solidarity* a développé une boîte à outils relative aux conditions globales d'emploi dans une perspective de genre qui encourage les ONG, syndicats et gouvernement à soutenir les femmes travaillant dans l'économie informelle. Cette boîte à outils fournit plusieurs exemples où les femmes de l'économie informelle sont organisées au sein de syndicats et organisations locales pour soutenir la prise de conscience et de connaissance par les femmes dans leurs droits en matière d'emploi.
- Le label NESTOR a pour objectif tant la prise de conscience de la valeur de la force de travail des personnes les plus âgées, que la promotion de la mise en place de politiques et mesures tournées vers la prise en compte des âges de la vie, afin de créer un environnement de travail plus sain.
  - Le label est attribué aux entreprises et organisations qui promeuvent et mettent en place :
    - Un dialogue durable entre les générations,
    - Une politique dédiée à la prise en compte des âges de la vie,
    - Un environnement de travail inclusif.
  - Le label prend en compte 27 indicateurs couvrant 4 niveaux d'action, et sept étapes aboutissant à la certification.

## BELGIQUE

- Création d'une Commission interdépartementale au Développement durable, en 2005, qui regroupe toutes les Régions au niveau fédéral et qui est dotée d'un groupe de travail relatif à la RSE.

- Les Services Publics Fédéraux ont mis en place un site intitulé « la RSE dans le gouvernement » dans lequel les institutions gouvernementales communiquent sur leurs propres engagements en matière de RSE.
  - Le site propose des informations relatives : à la structure de management de la RSE du gouvernement, des engagements du gouvernement en matière de RSE, des initiatives soutenues (ex : pacte Mondial...), les liens avec les organisations internationales dont l'UE...

## **BULGARIE**

- Le *Bulgarian Business Leaders Forum* (BBLF), fondé en 1998 a créé, en 2003, plusieurs Récompenses annuelles des entreprises responsables, qui promeuvent la RSE auprès des entreprises bulgares, récompensent bien celles qui ont franchi les étapes les plus importantes vers une conduite responsable des affaires, et encouragent les autres entreprises dans leur démarche future. Les catégories récompensées sont l'investissement de l'entreprise dans :
  - la communauté,
  - en matière d'environnement,
  - le capital humain et les conditions de travail,
  - L'éducation,
  - Le marketing responsable.

## **CROATIE**

- Le Conseil des affaires croates pour un développement durable a publié en 2012 un Lexique du développement durable dont l'objectif est de faire partager une vision commune des concepts et principes directeurs de la RSE.

## **ESPAGNE**

- Label de reconnaissance des entreprises prenant part à la mise en place des 100 mesures de la Stratégie pour l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes (2013-2016).

## **ESTONIE**

- Mise en place d'un Plan national d'action pour la RSE 2012- 2014
- Mise en place d'un label « Entreprise socialement responsable 20xx » dont l'objectif est :
  - Au niveau national, d'être le seul marché à bénéficier d'un label RSE,
  - Au niveau international, d'améliorer la confiance dans le marché estonien.

## FINLANDE

- Le Fond Finlandais pour la coopération industrielle (*FinnFund*) est une entreprise de développement financier détenue à 92% par l'Etat qui fournit un capital-risque à long-terme pour des projets responsables privés opérant dans des pays en développement et en Russie. Les entreprises peuvent se voir attribuer diverses formes de fonds, garanties et co-financement.
  - Les projets *Finnfund* doivent produire des impacts positifs en matière de développement et d'environnement.
  - Une part essentielle des projets *Finnfund* est d'intégrer les droits de l'Homme dans les projets de développement finlandais.
- **En 2011, le Gouvernement a voté une résolution obligeant les entreprises dont il était l'actionnaire majoritaire à faire un rapport relative aux informations extra-financières. Les entreprises sont dorénavant obligées de rendre compte sur les thèmes suivants : l'organisation de l'entreprise, les principes d'organisation et d'administration, la responsabilité économique, les ressources humaines, l'environnement, la société, la confiance produit, les droits de l'Homme, la chaîne d'approvisionnement, les principes de calcul et de reporting.** Chaque section du rapport contient des informations obligatoires ou optionnelles, suit le principe du « *comply or explain* » et est rédigé en accord avec la GRI et l'ISO 26 000 et le Rapport d'activité.
- Le réseau de RSE FIBS à but non lucratif est un réseau de plus de 200 membres (pour la plupart les grandes entreprises, PME, ONG et université) qui cherche à promouvoir un environnement des affaires financièrement, socialement et écologiquement durable en Finlande.
  - Ce réseau propose de nombreux services comme : des évènements et manifestations relatives à la RSE pour faciliter un échange et des connaissances partagées, une Charte de la Diversité, une base donnée sur la RSE en ligne, une base de données des partenariats ONG-entreprises, les données GRI des services partenaires, un sondage annuel sur la soutenabilité en Finlande, une récompense des entreprises...

- Le Ministère de l'Emploi a mis en place un site web pour soutenir les achats publics socialement responsable qui fournit un guide par étape et des conseils sur les processus d'achat publics.
  - Ce guide par étape décrit le processus d'achat public par :
    - La mise en place d'objectifs et d'une organisation interne,
    - Planification et évaluation des risques généraux et spécifiques liés à la chaîne d'approvisionnement,
    - Exigence envers la chaîne d'approvisionnement,
    - Surveillance et amélioration des défaillances repérées chez le fournisseur,
    - Communication externe et reporting annuel en cohérence avec le GRI et les Principes Directeurs du Pacte Mondial.
- En 2012, à la suite de la consultation des parties prenantes, la Finlande a mis en place un plan d'action pour un mine durable, publié en avril 2013, et qui inclut 35 mesures RSE, dont la mise en place de plan de gestion de l'eau, de recherches liées à la gestion des déchets et l'utilisation des pierres...

## **GRECE**

- Le Réseau grec pour la RSE (*The Hellenic Network for Corporate Social Responsibility*, HNCSR) est une association d'entreprises à but non lucrative créée en juin 2000 par un regroupement d'associations de compagnies et d'entreprises, afin de diffuser les valeurs de la RSE et de les promouvoir au sein du monde économique et de la société. Il dénombre plus de 113 compagnies membres et 8 associations d'entreprises, toutes sensibilités confondues, et qui ont fait leur les programmes suivants :
  - Contribuer à un développement économique durable des communautés au sein desquelles elles opèrent;
  - Réduire les impacts potentiels de leurs activités sur l'environnement et les ressources naturelles;
  - Créer des conditions de travail saine et protégeant la santé de leurs employés ;
  - Fournir une égalité des chances en matière d'emploi et de développement de carrière;
  - Fournir aux actionnaires des bénéfices satisfaisant au travers d'un management social et environnemental responsable.

## **HONGRIE**

- Depuis 2008, la Hongrie a mis en place des programmes d'accords respectueux de l'environnement qui sont un bon exemple de la promotion d'un environnement durable tout en fabriquant du sens pour une communauté.
- La Stratégie de développement durable du gouvernement hongrois est une stratégie à long terme, qui a pour but de guider le développement de la société. Il passe en revue un certain nombre d'instrument et de schémas directeur de réforme, équivalant à une vision future durable et positive dans laquelle chaque membre de la société peut s'identifier. La stratégie décrit un schéma jusque 2025. Le Plan d'action National est lancé sur une période 2009-2014.
- Le Gouvernement Hongrois a publié son premier décret relatif à la RSE en mars 2006, lequel renforce la responsabilité sociale des employeurs et met en place des mesures capables de stimuler une telle responsabilité.

## **IRELANDE**

- L'organisation à but non-lucratif *Business in the Community Ireland* (BITC) est un réseau responsable de promouvoir la RSE dans le monde des affaires. Une des initiatives est la *Business Working Responsible Mark* qui est un label certifiant, valable 2 ans, accordé aux entreprises responsables. La certification est basée sur les standards de l'ISO 26 000 pour la responsabilité sociale et suppose un processus en plusieurs étapes :
  - L'évaluation au travers d'un questionnaire de 27 items relatifs au lieu de travail, le marché couvert, l'environnement, l'empreinte locale, le management de la RSE et les communications.
  - L'audit des réponses apportées par un tiers-vérificateur
- Le programme *Green Hospitality* (GHP) favorise la promotion d'un environnement durable et du « green business », au travers d'achats aux producteurs locaux et de « green services ». Le GHP inclut trois labels : le Green Hospitality Eco-label, le Green Hospitality Award et le Green Hospitality Eco-Tourism label

## **LITUANIE**

- La filiale lituanienne de *Transparency International* (DELNA) a développé un site web offrant des outils qui soutiennent la mise en place de politiques anti-corruption dans les entreprises. Ces outils web sont alignés avec les trois étapes du Pacte Mondial pour combattre la corruption et les Principes pour Combattre la Corruption édictés par *Transparency International*.

## **POLOGNE**

- Le programme de RSE suisse-polonais intitulé « Renforcement de la compétitivité régionale au travers d'initiatives RSE » a été mis en place en 2011 pour renforcer la mise en place de la RSE dans les PME polonaises.
  - Le projet tend à soutenir et renforcer la compétitivité et l'innovation des PME polonaise en améliorant leur impact social, écologique et les conditions d'emplois.
- La Fondation Senzimir, créée en 1998, promeut, au travers de l'éducation, un comportement économiquement, environnementalement et socialement responsable. La Fondation propose un programme de cours aux entreprises, nommé *ISIS Accelerator*, qui représente une démarche progressive, assortie d'outils, pour accélérer un développement soutenable des entreprises.
  - Ces outils sont : des indicateurs clés de performance (*KPI*), un système, de l'innovation et une stratégie.
  - Le but de ces outils est de permettre un développement durable des affaires grâce à une planification, mise en place, surveillance et évaluation efficaces.
  - L'*ISIS Accelerator* est un outil d'engagement des parties prenantes.
  - Enfin, la Fondation a mis en ligne un livret intitulé *les Défis d'un développement durable en Pologne*.

## **ROUMANIE**

- De 2009 à 2011, le Ministère de l'Environnement Roumain et le Ministère de l'Environnement Norvégien ont conclu un partenariat *Ecoemerge* pour développer le marché écologique émergent en Roumanie. Ce projet visait à développer les éco-innovation roumaines, au travers de l'écotechnologie et les achats durables.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

---

ANNEXE

TABLEAU COMPARATIF DES PLANS D' ACTION NATIONAUX

Pays	Plans, Organisations, Outils	Achats responsables	Devoir de protéger	Voies de recours
<p><b>DANEMARK</b></p>	<p>- Publication de plan d'action en matière de RSE, avec en 2012, le plan intitulé « Une croissance responsable 2012-2015 »</p> <p>- Particularité de l'approche danois : la création d'une variété d'outils d'auto-évaluation basés sur les normes promues par des initiatives internationales (ex : le <i>CSR Compass</i>, <i>Global Assessment Tool</i> et le <i>Human Rights Compliance Assessment 2.0</i>)</p>	<p>- Création d'un « Partenariat pour les achats publics verts » qui établit des objectifs d'achats obligatoire pour les municipalités engagées dans la démarche. Ces dernières doivent, de plus, atteindre des objectifs spécifiques d'achats, détenir une politique d'achat dans laquelle les aspects environnementaux jouent un rôle important, et publier une politique d'achat sur leur site officiel.</p> <p>- Le rédacteur du plan national de la RSE promeut la recommandation de création d'un guide délivrant des principes directeurs pour une chaîne d'approvisionnement responsable.</p>	<p>- Protection des droits de l'Homme au sein du monde de l'entreprise dans la législation Danoise (le <i>Working Environment Act-2005</i> et le <i>Work of Young Persons- 2005</i> mettent en œuvre la Directive européenne de 1994 sur la protection des jeunes travailleurs.</p> <p>- Reporting obligatoire sur les droits de l'Homme pour les entreprises détenues par l'Etat, suivi d'une obligation de rejoindre le <i>Global Compact</i>.</p>	<p>- Créations d'institutions telles que l'Institution Danoise de Médiation et de Traitement des Plaintes (<i>Danish Mediation and Complaint Handling Institution</i>) et le Mécanisme danois de médiation et de Plainte pour une conduite des affaires responsables (<i>Mediation and Grievance Mechanism for Responsible Business Conduct</i>).</p>



<p style="text-align: center;"><b>ITALIE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan National d'action italien rédigé par une action interministérielle.</li> <li>- le PCN a demandé à l'Ecole Supérieure sainte Anne de Pise de rédiger une étude relative aux « droits de l'homme et la conduite des affaires » dont le but est d'analyser le contexte général italien à la lumière des UNGP, avec le double objectif d'émettre des recommandations à l'intention du Gouvernement et de fournir au monde des affaires un outil pratique leur permettant de mieux respecter les standards internationaux en matière de droit de l'Homme ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'Action pour une consommation environnementalement durable de l'administration publique (PAN GPP) qui a permis la mise en place en 2012 d'un Guide pour l'intégration des aspects sociaux dans les achats publics, soutenant un dialogue continu entre fournisseurs et contractants et la signature d'une Déclaration de conformité aux standards sociaux minimaux entre les contractants, et de Principes directeurs favorisant l'intégration de critères sociaux relatifs aux personnels handicapés dans les procédures d'achats publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'Italie, les politiques et réglementations en faveur de la protection de l'environnement contribuent directement et indirectement au respect des droits de l'Homme par les entreprises.</li> <li>- Le gouvernement italien conduit de nombreux travaux en matière de politiques en faveur du travail, politiques sociales et l'égalité des chances, en lien direct avec les standards internationaux (et en tout premier lieu avec ceux de l'OIT et de l'OCDE), la Constitution et les lois régulant les relations de travail (lois en faveur des femmes et de l'égalité des chances, de l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé ou dissimulé, du respect des droits des minorités, de lutte contre la discrimination sur et hors le lieu de travail...).</li> <li>- Le Plan italien définit la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Plan rappelle l'indispensable promotion des Principes Directeurs de l'OCDE pour une conduite responsable des affaires et le rôle du PCN en matière de voie de recours.</li> <li>- La Plan italien recense un répertoire non exhaustif des dénis de justice qui pourraient priver un demandeur.</li> </ul>
--	---	---	--	---

			dans sa dimension intra et extraterritoriale. Aussi, le gouvernement rappelle que les EMN italiennes sont tenues d'appliquer le droit italien, y compris à l'extérieur des frontières.	
<b>PAYS- BAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un Agenda Proactif relatif aux Principes Directeurs de l'OCDE.</li> <li>- <i>CSR Risk Check</i> qui permet de compiler les informations relatives à une analyse des risques sociaux par pays.</li> <li>- <i>Access Facility</i> a été créé en décembre 2012 dans l'optique de faire connaître et d'améliorer l'accès à un règlement efficace des conflits entre les entreprises et les communautés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une cour de justice.</li> <li>- Soutien au mécanisme de plaintes relatives aux atteintes aux droits de</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'été 2014, le gouvernement Danois espère avoir finalisé une analyse sectorielle des risques (<i>Sector Risk Analysis</i>) exhaustive, dont le but est d'identifier et d'atténuer de façon proactive les risques environnementaux et sociaux liées à la production. L'analyse risques du secteur permettra aux compagnies de contribuer positivement à un développement positif des conditions de travail dans les pays dans lesquels ils opèrent, et ainsi d'ajouter de la valeur à leurs activités.</li> <li>- Les Pays Bas encouragent les entreprises à respecter les droits de l'Homme. Le but est d'empêcher les entreprises de provoquer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les consultations ont montré que le gouvernement a un rôle majeur à jouer dans la création d'un « périmètre de la réparation » afin de mettre en œuvre le 3<sup>e</sup> Pilier des Principes de Ruggie, et d'informer le public à ce sujet. Il existe des mécanismes juridictionnels (la loi civile Hollandaise et article 6 :162 du Code Civil, recours devant les juridictions danoises de droit commun) et non-juridictionnels (the National Contact Point (NCP)).</li> <li>- Le Plan précise, qu'en 2014, les Pays Bas et <i>Access Facility</i> organiseront conjointement une conférence sur les mécanismes judiciaires et non-judiciaires de plainte</li> </ul>

	l'Homme de SOMO.		<p>des abus aux droits de l'Homme directement ou au travers de leur chaîne de valeur. Le guide rappelle que les entreprises ont la responsabilité sociale d'appliquer les mêmes règles relatives aux droits de l'Homme aussi bien aux Pays Bas que dans les autres pays.</p> <p>- La consultation d'un large panel de représentants fait apparaître que le devoir de vigilance raisonnable est au cœur de la RSE mais doit être clarifié par le gouvernement danois afin qu'il soit mieux pris en compte par les entreprises.</p>	afin d'en améliorer l'efficacité et l'accessibilité.
<b>ROYAUME UNI</b>	- Le <i>Department for International Development</i> (DFID) soutient plusieurs initiatives relatives aux chaînes d'approvisionnement. Il finance l'initiative <i>Responsible and Accountable Garment Sector</i> (RAGS), un fonds	- Dans le <i>Sustainable Procurement National Action Plan</i> (2006), le <i>Department for Environment, Food and Rural Affairs</i> (DEFRA) laisse une place importante aux questions sociales avec plusieurs références aux instruments de l'OIT.  - Le RU s'engage à ce que les marchés publics prennent en	- Le Plan national affiche son soutien pour les UNGP et expose les mesures prises en leur faveur : <i>UK Bribery Act, Business and Human Rights Toolkit</i> , article 172 du <i>Companies Act</i> 2006.	- Le Royaume Uni contribue à la promotion des lignes Directrices de l'OCDE avec la mise sur pied d'un PCN au sein du <i>Department for Business Innovation and Skills</i> , PCN qui assure la voie de recours en cas d'atteinte aux droits de l'Homme ;  - Il n'est pas fait mention de recours auprès des

	<p>destiné à améliorer les conditions de travail dans le secteur de la manufacture de vêtement. RAGS recourt à des indicateurs de travail tel que développé par l'OIT pour évaluer le progrès et l'impact des projets commandités. Le DFID finance aussi <i>l'Ethical trading Initiative</i> et fait la promotion du pacte Mondial de l'ONU.</p> <p>- Le RU a publié en septembre 2013 un guide intitulé <i>Bonnes pratiques : Mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme</i> qui « incarne (leur) détermination à protéger les droits de l'homme, en aidant les entreprises britanniques à comprendre et à gérer ces droits ». Ce plan d'action semble se limiter aux entreprises</p>	<p>compte les questions liées aux droits de l'homme (avec des clauses d'exclusion).</p>		<p>juridictions de droit commun.</p>
--	--	---	--	--------------------------------------

	commerciales domiciliées au RU.			
<b>SUEDE</b>	<p>-En avril 2009, la Suède a introduit des principes directeurs en matière de rémunération des cadres Seniors.</p> <p>- Le MAE de Suède a rédigé un plan RSE intitulé « L'entrepreneuriat durable, Une plateforme suédoise ».</p> <p>- dans le cadre du Conseil nordique des ministres, la Suède, le Danemark, la Finlande, le Groenland et les Iles Faroés, ont adopté une stratégie commune sur la RSE en octobre 2012 afin de renforcer la compétitivité des entreprises nordiques dans le domaine du développement durable sur le long terme et renforcer la coopération nordique sur la RSE au niveau international.</p>		<p>- Le plan fait un point des engagements suédois aux initiatives d'organisations internationales : les principes directeurs de l'OCDE et le PCN, le Pacte Mondial des Nations Unies auquel 143 entreprises suédoises et 100 réseaux locaux ou régionaux avaient adhéré en février 2013, les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme des Nations Unies et ses trois piliers, la déclaration de principes tripartite sur les EMN et la politique sociale de l'OIT.</p> <p>- Le Plan précise que « c'est avant tout le devoir du gouvernement de chaque pays de s'assurer que les droits de l'homme sont respectés sur leur territoire, à travers un bon fonctionnement du système judiciaire, la législation l'enseignement, l'aide</p>	<p>- Dans son Plan RSE, le gouvernement suédois détaille la structure du PCN, dont la présidence est assurée par le MAE. Le PCN suédois est une instance d'information, de promotion, de dialogue, de médiation et de recours. Il forme une coopération à trois niveaux entre l'Etat, les associations d'entreprises (représentées par la Confédération des entreprises suédoises et la Fédération suédoise du commerce) et les organisations syndicales (représentées par la CGT de Suède, la Confédération générale des cadres, fonctionnaires et employés, un syndicat de fonctionnaires et des syndicats des employés d'industrie).</p> <p>- l'ASDI a lancé en 2013 un outil de diligence raisonnable, intitulé « <i>Sida</i></p>

	<p>- La Suède a signé avec plusieurs pays un Mémorandum d'entente visant une coopération plus structurée sur la RSE, par exemple l'accord bilatéral avec la Chine instituant un centre spécifique de la RSE rattaché à l'ambassade de Suède à Pékin.</p> <p>- Le Gouvernement suédois, par le biais de son MAE, a organisé en novembre 2013 une conférence nationale sur le thème de l'entrepreneuriat durable. Il prévoit dans cette conférence d'informer les entreprises et les autres parties prenantes sur l'importance et la valeur de travailler activement sur des questions liées aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et d'en faire</p>		<p>sociale et d'autres mesures. De même, toute l'administration publique et les tribunaux ont une responsabilité pour que les droits de l'homme ».</p> <p>- Le Plan précise que « le gouvernement trouve important que toutes les entreprises suédoises respectent dans toutes leurs activités le droit international relatif aux droits de l'homme, y compris les conventions fondamentales de l'OIT sur le droit du travail. Il les encourage aussi à utiliser les principes directeurs des Nations Unies comme point de départ, étant une bonne base pour le travail sur les droits de l'homme ».</p> <p>- La liberté sur l'internet est une question importante pour le Gouvernement suédois, qui souhaite voir « clarifier l'application des droits de l'homme également sur internet, et</p>	<p><i>Sustainability Screening Framework</i> » (SSSF » pouvant servir pour l'évaluation du développement durable chez les acteurs privés avec qui on interagit.</p> <p>- La Suède dispose de plusieurs moyens de vérifier les bonnes conditions de travail : l'Obudsman contre la discrimination (qui agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits et des opportunités pour tous et qui exerce un droit de surveillance sur les employeurs afin qu'ils agissent activement pour une garantie des droits et des opportunités dans le monde du travail), la législation suédoise et l'Office suédois de l'environnement de travail et enfin, les partenaires sociaux.</p>
--	---	--	--	---

	<p>la promotion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Suède a pris l'initiative d'un portail internet « <i>Business anti-corruption</i> », destiné à des entreprises à la recherche d'informations sur l'existence de corruption dans différents pays, des outils pour la diligence raisonnable.</li> <li>- L'annexe du plan suédois présente quelques outils à disposition des entreprises : le site <a href="http://www.regeringen.se/csr">www.regeringen.se/csr</a> du MAE; le <i>Global Compass Self-Assessment Tool</i>; les outils de l'Institut danois des droits de l'homme : <i>The Human Rights Compliance Assessment (HRCA)</i>, <i>The HRCA Quick Check</i> (version comprimée et gratuite du <i>HRCA</i>), <i>The China Business and</i></li> </ul>		<p>participer au renforcement du cadre de référence international en ce qui concerne les droits de l'homme, pour tous, partout, que l'on soit connecté ou pas ».</p>	
--	---	--	--	--

	<i>Sustainability Kompassen et Klimatkompassen.</i>	<i>Check le</i>		
--	---	---------------------	--	--